



COMMUNIQUÉ DE L'EXÉCUTIF FÉDÉRAL DU 17 MARS 2020

mardi 17 mars 2020

Lors de la réunion téléphonique qui vient de se terminer, le Ministre de l'Économie, Monsieur Bruno LEMAIRE a été surpris et contrarié d'apprendre que nous avons plus de cent marchés alimentaires annulés ce jour par décision municipale. D'autant que l'espacement des étalages lui paraissait une bonne solution à mettre en œuvre pour faciliter l'organisation des files d'attente.

Le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Didier GUILLAUME a confirmé nos propos en insistant sur la nécessité des marchés alimentaires en milieu rural et appuyé notre demande d'une circulaire spécifique et explicite envoyée aux préfets dès ce soir. Il a aussi attiré l'attention de l'urgence d'écouler le poisson que nos pêcheurs ne peuvent plus exporter.

Les 2 ministres ainsi que Madame Muriel PENICAUD, ministre du Travail, se sont engagés à relayer, cet après-midi, dans les différents médias le message suivant :

« La chaîne alimentaire « de la fourche à l'assiette » est une priorité absolue pour la vie de nos concitoyens. Les marchés alimentaires, les magasins alimentaires de proximité et la grande distribution alimentaire doivent rester ouverts en respectant strictement les consignes sanitaires. »

Madame Muriel PENICAUD a ajouté qu'après consultation des syndicats, les boulangeries pourraient ouvrir 7j/7.

Monsieur Stéphane LAYANI a attiré l'attention du ministre sur la possible flambée des prix des produits frais qui pourrait être générée par les difficultés liées à l'état d'urgence.

Monsieur Bruno LEMAIRE va saisir la DGCCRF afin de surveiller les prix et s'il le faut, comme pour les gels, il prendra des mesures coercitives.

Nous sommes donc dans l'attente de la circulaire que nous ne manquerons pas de vous transmettre dès réception.

Bien syndicalement vôtre

Monique RUBIN, Présidente

Nadine VILLIER, secrétaire générale